



# COMMUNIQUÉ

## AU CŒUR DES SECTIONS SYNDICALES

Le 7 juillet 2026

Contacts :

Frédérique DAAS : frederique.daas.cfdt@cea.fr

Nabila DEBOU : nabila.debou.cfdt@cea.fr

Laurent DELNAUD : laurent.delnaud.cfdt@cea.fr

Jean-Christophe GAUDE : jean-christophe.gaude.cfdt@cea.fr

Roland RIOUX: roland.rioux@cea.fr

### **Le NON de trop du CEA !**

La CFDT (suivie par l'intersyndicale) avait demandé au précédent Administrateur général du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives (CEA), François JACQ, début 2025, un geste salarial en attendant des jours meilleurs. Demande renouvelée auprès d'Anne-Élisabeth ETIENVRE, qui lui a succédé, estimant qu'un geste serait bienvenu pour les 80 ans de l'organisme (le CEA est un EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial).

Après 18 mois d'attente et de discours rassurants de la direction générale du CEA vient une amère déception : lors d'un Conseil d'administration du 24 juin 2026, les ministères de tutelle viennent de dire NON à ce geste ! Pourtant, le président de la République et le gouvernement ne cessent de vanter les mérites des salariés du CEA. Ils sont en effet en première ligne sur les missions que l'État leur confie dans les domaines stratégiques de la défense, du numérique, de l'énergie et de la santé. Ils ont notamment pour rôle de donner à la France des éléments de souveraineté d'aujourd'hui et de demain, comme l'a illustré le discours de l'Île Longue du Président de la République en mars 2026 ou sa visite au Très Grand Centre de Calcul du CEA, à Bruyères-le-Châtel, lors du Forum européen sur la puissance de calcul, les sciences et technologies quantiques et les semi-conducteurs, en mai 2026. Derrière ce joli tableau, il existe une réalité bien moins reluisante !

Cela fait 16 ans ou 5840 jours que la valeur du point de la grille indiciaire des salariés du CEA n'a pas été revalorisée. 16 ans que les salariés du CEA attendent un geste significatif pour compenser les 30 % d'inflation subie depuis 2010.

Le refus de leurs tutelles ministérielles intervient dans un contexte de grogne sociale montante au CEA.

Un mouvement de grève inédit a eu lieu le 19 juin dernier justement sur le centre de Bruyères-le-Châtel, qui relève de la Direction des Applications Militaires, la DAM (voir couverture de presse ce jour-là). Les salariés dénoncent une stagnation de leurs rémunérations dans un contexte où les sollicitations de l'État sont fortes. Ce mouvement pourrait faire tache d'huile et s'étendre à d'autres centres du CEA pendant l'été et à la rentrée.

Il vient s'ajouter à une crise profonde au sein de la Direction de la Recherche Technologique (DRT) concernant les antennes du CEA Région (développées dans les années 2010) et dont le modèle est remis en question. Soulevant là aussi un mouvement de grève illimité de la part de ses salariés rattachés en majorité au centre de Grenoble.

Les salariés ne veulent plus attendre le bon vouloir d'un État qui demande toujours plus et d'une Direction qui se dit sans marge de manœuvre ! Alors, si la souveraineté n'a pas de prix, les salariés attendent de leurs ministères de tutelle les moyens financiers pour revaloriser leur système de rémunération. Sans réponse satisfaisante, ils auront à cœur de se faire entendre.